



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions  
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton  
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop  
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-170009

11 July / juillet, 2017

**Subject/ Object: RFSO / DOC F5211-170009 – Standing Offer for Building Energy Consulting, Monitoring Services & Renewable Energy Project Design / Offre à commandes pour la prestation de Services d'experts-conseils en énergie des bâtiments, de services de surveillance et de services professionnels de conception de projets d'énergie renouvelable**

### **ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1**

Further to the above- mentioned RFSO documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#1) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n° 1 est émis.

### **Questions and Answers / Questions et réponses:**

#### **Question 1:**

Regarding Mandatory Criteria M1:

BC Hydro no longer places consultants on the Powersmart Alliance list. They review consultant's qualification only when a customer is applying the program for incentive funding and name the consultant they are intending to work with. Also, at this time, they are only providing incentives for lighting retrofit projects. So, only if a BC Hydro customer applies to the program for lighting retrofits and names you as their consultant, will they review the qualifications of the individuals in your firm.

We have confirmed our registration with BC Hydro, but there is no longer a published consultant list.

#### **Our Inquiry:**

We are a member of the Fortis List of Approved Consultants, but do not have a customer for lighting retrofits to be considered for the BC Hydro list. Can you waive the strict interpretation of the term, "Member" of Powersmart Alliance group and accept that we are registered with them to meet the intent of M1? Alternatively, could you drop M1 and rely on M2 for the Mandatory Criteria?

#### **Answer 1:**

Yes, but only when the following are met:

- i) Submit written documentation from BCHydro to demonstrate status of "registered"
- ii) Submit written documentation that demonstrates when BCHydro reviews your application, your firm will be approved

(ie. written submission of how do you meet the BCHydro criteria to obtain their Alliance approval)

Alternatively, could you drop M1 and rely on M2 for the Mandatory Criteria? NO

**Question 2:**

Could you please advise whether in addition to the requirements indicated in the RFSO, the incumbent also will be able to propose and execute the energy deficiencies found during studies/assessment to ensure positive Measurement & Verification results after the execution?

Currently it only states the following: "Technical and project professional services related to detailed energy studies/assessment of DFO facilities, monitoring/analysis of energy data and renewable energy project design & development professional services". The execution piece we are inquiring about is absent.

**Answer 2:**

The short answer is yes, there is nothing to stop a vendor from pursuing that work, **however**, the energy efficiency (**physical**) **construction ("execution") projects would not be issued via this RSOA**; any/all physical construction work will be issued utilizing other appropriate DFO contracting tools.

Please see my bolding below of the existing SOW that relates to the role of the successful vendors.

This SOA does **NOT pertain to associated construction contractor work**, such as an HVAC or Electrical contractor who would implement identified energy conservation measures (or "deficiencies" per the vendor question); a successful vendor for this RSOA may be contracted to prepare mechanical/electrical/renewable energy design plans/drawings/specifications for DFO to issue to the (appropriate discipline) construction contractor to implement (or "execute" per the vendor question).

---

**Question 1:**

Concernant le critère obligatoire O1 :

BC Hydro ne met plus d'experts-conseils sur la liste de Power Smart Alliance. Ils examinent les qualifications de l'expert-conseil seulement lorsqu'un client présente une demande au programme pour un financement incitatif et nomme l'expert-conseil avec lequel il prévoit travailler. De plus, à l'heure actuelle, ils fournissent seulement des mesures d'incitation pour les projets de modernisation de l'éclairage. Donc, si un client de BC Hydro présente une demande au programme pour une modernisation de l'éclairage et vous nomme à titre d'expert-conseil, ils examineront les qualifications des personnes de votre entreprise.

Nous avons confirmé notre enregistrement avec BC Hydro, mais il n'y a plus de liste publiée d'experts-conseils.

**Notre demande :**

Nous sommes un membre de la « List of Approved Consultants » (Liste des experts-conseils approuvés) de Fortis, mais nous n'avons pas de client avec des projets de modernisation de l'éclairage à considérer pour la liste de BC Hydro. Pouvez-vous renoncer à l'interprétation stricte de « membre » du groupe Power Smart Alliance et accepter que nous sommes enregistrés auprès d'eux afin de respecter le critère O1? Pouvez-vous aussi abandonner le critère O1 et vous fier au critère O2 pour les critères obligatoires?

**Réponse 1:** La réponse à votre demande est la suivante :

**Notre demande :**

Oui, mais seulement lorsque les éléments suivants sont respectés :

- i) Soumettre des **documents écrits de BC Hydro afin de démontrer le statut « enregistré »**.
- ii) Soumettre des documents écrits qui démontrent que lorsque BC Hydro examinera votre demande, votre entreprise sera approuvée.

(p. ex., présentation écrite sur la **façon dont vous répondez aux critères de BC Hydro afin d'obtenir leur approbation de l'Alliance**).

Pouvez-vous aussi abandonner le critère O1 et vous fier au critère O2 pour les critères obligatoires? **NON**.

**Question 2:**

Pouvez-vous indiquer si en plus des exigences figurant dans la demande d'offres à commandes, le titulaire sera aussi en mesure de proposer et d'exécuter les déficiences énergétiques cernées pendant les études/évaluations afin d'assurer des résultats positifs en matière de mesures et de vérification après l'exécution?

Actuellement, il est seulement indiqué ce qui suit : « des services techniques et de gestion de projet pour l'évaluation et les études énergétiques détaillées des installations du MPO et pour la surveillance et l'analyse des données sur l'énergie, ainsi que des services professionnels de conception et d'élaboration de projets d'énergie renouvelable. » La partie « exécution » sur laquelle nous posons des questions est absente.

**Réponse 2:**

La réponse courte est « oui », rien n'empêche un fournisseur d'effectuer ce travail, **cependant**, les projets **de construction (« exécution ») d'efficacité énergétique (physique) ne seraient pas publiés dans le cadre de cette demande d'offres à commandes**; tous les travaux de construction physique seront publiés à l'aide des autres outils appropriés de passation de marchés du MPO.

Veuillez consulter le texte en caractère gras ci-dessous provenant de l'énoncé de travail existant lié au rôle des fournisseurs retenus.

Cette convention d'offre à commandes **ne concerne PAS les travaux d'entrepreneurs en construction connexes**, par exemple, un entrepreneur en électricité ou en chauffage, ventilation et climatisation qui mettrait en place des mesures de conservation de l'énergie (ou des « déficiences », selon la question du fournisseur); un fournisseur retenu pour la présente demande d'offres à commandes pourrait être embauché pour préparer des plans/dessins/spécification de conception de projets d'énergie mécanique/électrique/renouvelable qui seront publiés par le MPO afin que l'entrepreneur en construction (domaine approprié) les mette en œuvre (ou les « exécute », selon la question du fournisseur).